

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band: 42 (1984)
Heft: 1

Artikel: L'urbanisation des campagnes suisses depuis la Seconde Guerre mondiale
Autor: Valarché, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-139150>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'urbanisation des campagnes suisses depuis la Seconde Guerre mondiale¹

Jean Valarché,
Professeur à l'Université de Fribourg

La répartition des hommes entre villes et campagnes a longtemps semblé plus importante que toute autre division de la société. Elle est censée donner aux hommes un genre de vie qui les distingue plus que toute autre appartenance. Son changement expliquerait l'orientation de l'humanité vers de nouveaux horizons.

Mais actuellement bien des sociologues, géographes, économistes, s'interrogent sur le bien-fondé d'une telle opposition. Ils aperçoivent plutôt une continuité qu'une coupure². En outre, ils croient qu'aujourd'hui un double mouvement, l'une vers l'autre, des deux anciennes formations sociales, engendre un milieu mixte, dit par conséquent «rurbain». Le mélange de valeurs techniques et naturelles, jugé incroyable autrefois, correspond d'après eux, aux tendances syncrétiques de l'esprit contemporain, de même que le progrès économique permet d'expérimenter la mixité territoriale sans mettre en cause notre survie.

Certaines statistiques montrent en effet que les hommes sont attirés par un habitat de nombre intermédiaire, différent à la fois de l'urbain et du rural. Telle, la répartition pour 1000 de la population résidente en Suisse indiquée ci-dessous :

	Moins de 1000	de 1000 à 5000	de 5000 à 10 000	Plus de 10 000
Année 1950	181	337	117	365
Année 1980	114	303	144	434

Source: *Annuaire statistique de la Suisse 1981*.

Ainsi en Suisse, depuis la Seconde Guerre mondiale, la catégorie à densité moyenne a gagné par rapport aux autres. Mais la statistique indique surtout la chute de la catégorie à densité basse. Elle ne suffit donc pas à prouver qu'il existe désormais une nouvelle formation sociale. Plutôt que de «rurbanisation», ne s'agit-il pas seulement de la continuation d'un fait ancien ? L'urbanisation des campagnes se poursuit depuis des siècles dans toute l'Europe de l'Ouest. Le présent rapport voudrait apporter une réponse suisse à la question.

D'abord, le vocabulaire doit être éclairci. Qu'est-ce que l'urbanisation des campagnes ? L'expression peut avoir deux sens :

1. *Démographique* : elle désigne ou bien la transformation d'une commune rurale en commune urbaine (l'accroissement de la population fait franchir le seuil de 10 000 indiqué par l'administration), ou bien la mutation des agriculteurs en paysans-ouvriers, travaillant surtout à la ville, mais gardant leur domicile à la campagne.

2. *Socio-culturel*: la réalité que désigne l'expression est conçue soit passivement, comme l'adaptation par la campagne du mode de vie urbain, soit activement, comme «la capture par la ville de ses campagnes»³ au sens territorial (essaimage des résidences et des productions citadines) et au sens culturel (admission des valeurs urbaines par les campagnes).

Le phénomène urbain est lui-même repéré grâce à un certain nombre de critères extérieurs (un certain paysage, une indépendance à l'égard des conditions naturelles) et surtout internes (la polyvalence des fonctions, la multiplicité des choix, la permanence de l'innovation).

L'analyse couvre les années 1950-1980 qui furent, pour la Suisse comme pour tout l'Occident, le temps d'une glorieuse croissance. La ville y a participé et contribué avec son dynamisme habituel, mais a rencontré une résistance peut-être plus marquée en Suisse qu'ailleurs. Ce qui dicte le plan de ce rapport.

PREMIÈRE PARTIE

LE SENS DE L'URBANISATION DES CAMPAGNES SUISSES

A. Les moteurs de l'urbanisation des campagnes

L'incitation à urbaniser les campagnes vient des deux côtés. Certains citadins découvrent que les techniques nouvelles favorisent la production à la campagne. La plupart des ruraux préfèrent consommer autrement que leurs parents. Les uns et les autres sont soumis à des images, des représentations qui font l'éloge de la ville.

1. *Le progrès des techniques*

Déjà plus industrielle que la moyenne de l'Europe en 1939, la Suisse augmenta sa capacité de production au moment où la guerre réduisait celle des autres. Elle acquit des brevets d'invention et reçut des capitaux venant de ses voisins. La recherche en fut encouragée et l'invention passa du laboratoire à l'usine. Ainsi la Suisse progressa dans les branches où elle avait déjà un bon rang (mécanique, électromécanique, chimie, pharmacopée). Grâce à quoi l'accroissement des emplois disponibles fut hors de proportion avec celui de la population résidente. La hausse des salaires attira des cultivateurs jeunes et moins jeunes. En même temps arrivèrent des travailleurs étrangers. Le prix du sol et l'encombrement s'élevèrent à tel point que les industriels cherchèrent des emplacements à la campagne. D'autant qu'avec la diffusion des nouvelles sources d'énergie, pétrole et électricité, «le fractionnement de l'énergie cesse d'être antiéconomique»⁴. Le progrès des moyens de transport — chemin de fer et voiture automobile — favorisa également la décentralisation de l'activité économique.

2. *Le progrès de la consommation*

La société occidentale est rendue à «l'ère de la consommation de masse»⁵. Le revenu minimum est décent et la consommation est plus égale que le revenu. Ainsi la dépense alimentaire d'une famille d'employés, où le gain dépasse de 5400 francs celui d'une famille d'ouvriers, est presque exactement la même (5212 francs contre 5262 en 1970). La ville se

prête à la consommation plus que la campagne. Les satisfactions y sont plus promptes parce que les activités sont plus proches. Notre civilisation s'exprime en objets que fabriquent des usines et en services que rendent des organisations. Les uns et les autres se trouvent en ville, là où est «le public». Le grand nombre est la condition pour que soient mis à portée les soins médicaux, services sociaux, distractions, etc...

3. *Le progrès de l'information*

Aucune technique, aucune consommation n'est plus typique de l'après-guerre que la télévision. Sa diffusion, lente d'abord, est devenue torrentielle. Elle montre à tous comment vivent, travaillent, s'amuse les favorisés de notre temps, avant tout des citadins. Les ruraux apprennent le décor de leur vie, la suite de leurs travaux, le changement de leur consommation. La force de l'image est bien connue, surtout lorsqu'elle est reçue à domicile. Sans doute les moyens traditionnels d'information (journaux, radio) existent toujours. mais le public est sensible à l'apparition de nouveaux moyens, dont la technique et le mode d'emploi font intervenir des ensembles de plus en plus nombreux.

B. Les formes d'urbanisation des campagnes

L'urbanisation des campagnes, aux deux sens de l'expression, se signale diversement dans la Suisse de l'après-guerre.

1. *L'homogénéité culturelle*

Notre époque efface certains clivages. Avant-guerre s'opposaient les mentalités rurale et citadine. Qu'en est-il aujourd'hui? L'une et l'autre mélangent les valeurs techniques et naturelles. Le jeune agriculteur apprend à l'école d'agriculture la réparation des machines aussi bien que l'assolement des terres. Le jeune citadin s'intéresse au jardinage comme au bricolage. Ils ont le même comportement familial. Partout la famille conjugale remplace la famille élargie. Le nombre des personnes par ménage reste un peu différent: 2,96 dans un ménage agricole, 2,4 dans un ménage urbain en 1980, mais l'un et l'autre s'écartent sensiblement du nombre de personnes en 1950 (3,59, moyenne suisse). Le cadre familial est également uniformisé. La forme d'habitat rurale est abandonnée par les jeunes ménages qui adoptent les «locatifs» construits par les communes rurales sur le modèle des «locatifs» urbains. Ils achètent leur mobilier, leurs vêtements à la ville et s'efforcent de ressembler aux jeunes citadins. L'école ne sépare plus les deux catégories. Les programmes scolaires ont été rapprochés, puisqu'il faut prévoir que la plupart des enfants des campagnes iront vivre en ville ou, du moins, exerceront une activité en ville. Les loisirs, les distractions sont aussi les mêmes. Les jeunes ruraux disposent d'un moyen de transport motorisé qui leur permet d'aller rapidement du village à la ville, par exemple le samedi soir, la télévision ne supplant pas au dancing.

2. *L'emprise industrielle*

L'industrie fut longtemps en Suisse un complément de l'agriculture. Depuis la Seconde Guerre mondiale au contraire, l'agriculture et l'élevage deviennent le complément d'une activité industrielle. Autrement dit, la ville impose à la campagne les conditions de la production et de la distribution comme les modalités de la consommation. L'agriculture et l'élevage dépendent de l'industrie agro-alimentaire, elle-même liée aux besoins du grand

commerce. Toute récolte est préparée par les industries qui fournissent les machines, les engrais, les produits phyto-sanitaires. Une fois récolté, le produit passe par une usine de transformation ou une conserverie. Tout élevage est préparé par l'industrie qui fournit l'aliment du bétail et se termine à un abattoir ou à une fabrique de produits carnés. La plupart de ces usines s'installent dans des communes rurales, où la lutte contre la pollution n'a pas encore la rigueur qu'elle a en ville, spécialement dans des cantons à prédominance rurale, qui constituent encore une réserve de main-d'œuvre. Mais les décisions se prennent en ville. Le plus grand abattoir suisse se trouve à Courtepin (1500 habitants, canton de Fribourg), mais les volailles découpées sont expédiées quotidiennement vers tel ou tel marché selon les instructions reçues de Zurich.

L'agriculture à temps partiel est un autre témoignage de l'emprise industrielle. Le pourcentage des agriculteurs à temps partiel s'est élevé de 28,2 (1955) à 58,4 (1980). La motivation de leur double activité est le plus souvent économique⁶. L'agriculteur constate que son revenu n'augmente pas autant que le prix de ce qu'il considère comme un minimum vital. Il prend un emploi en ville, généralement à plein temps, et garde son exploitation où travailleront et lui-même, quelques heures par jour, et sa femme, plus longtemps qu'auparavant. A la limite, son exploitation agricole ne sera plus que du bricolage, mais lui permettra de conserver un habitat qui est lié à toutes sortes de relations d'amitié, de politique, etc.

3. *L'intrusion du tertiaire*

Le tertiaire a été longtemps un quasi-apanage de la ville. Elle seule offre les facilités de contact et d'information qui conviennent aux divers services: commerce, banque, assurance... Mais l'extension de la ville après la Seconde Guerre mondiale a entraîné des renchérissements et des nuisances qui l'ont amenée à opérer une double déconcentration:

- a) La *fonction commerciale* est désormais partagée entre la ville et la campagne. A des communes rurales, mais proches de la ville, revient le commerce «massif», qui exige beaucoup d'espace (entrepôts, parkings) et débite la gamme infinie de notre ordinaire. La ville garde des commerces spécialisés, à clientèle réduite et fortunée.
- b) La *fonction de détente* passe aux campagnes dans la mesure où les citadins ont besoin d'air pur, de silence et d'espace libre. Ils les trouvaient en banlieue, au début de notre siècle. Depuis la guerre, l'urbanisation assimile la banlieue au centre. La campagne en a donc pris le relais. La ville conserve les distractions qui supposent un équipement «lourd»: les stades, le théâtre, l'opéra.

Dans les deux cas, il s'agit d'une déconcentration, non d'une décentralisation. L'organisation des commerces et des loisirs se fait en ville, la campagne en est le simple support matériel. Que la concentration du capital s'accompagne de déconcentration physique n'a en soi rien de surprenant.

Tout cela exprime les influences diverses que la ville exerce sur la campagne, à notre époque. Sillonnée d'autoroutes, hérissée d'hypermarchés, la campagne est-elle encore l'antithèse de la ville? Ne forme-t-elle pas plutôt avec elle une synthèse que certains nomment «rurbanisation»? Il nous semble que bien des obstacles s'opposent, en Suisse, à l'apparition d'un nouveau milieu territorial.

DEUXIÈME PARTIE

LA PORTÉE DE L'URBANISATION DES CAMPAGNES SUISSES

La Suisse renferme depuis longtemps beaucoup de petites villes : « Au XVIII^e siècle, les villes du plateau constituent un tissu urbain atomisé. »⁷ Toute campagne y est donc proche d'une ville. Il ne s'ensuit pas nécessairement que les deux formations ont tendance à se confondre. Certains obstacles s'y opposent. Certaines antinomies sont encore évidentes.

A. Les obstacles à l'unification

1. *Les conditions naturelles*

Le plateau et la montagne se prêtent assurément de façon inégale à l'urbanisation. Sur le plateau, le réseau urbain est homogène et serré. Les moyens de transport permettent un « pendularisme » quotidien. Dans les Alpes le tissu urbain est distribué irrégulièrement et le passage de la campagne à la ville, même à courte distance kilométrique, est toujours inconfortable ; l'hiver souvent impossible. L'influence de la ville ne peut donc s'exercer massivement sur une grande partie du territoire suisse. Travailler en fonction de la ville est difficile pour un paysan de montagne. Il pratique encore, dans une certaine mesure, une économie d'auto-subsistance, avec des productions végétales, animales, artisanales qu'expliquent surtout la longueur de l'hiver et la précarité des communications. Le territoire qu'on appelle « le Plateau » est d'ailleurs lui-même compartimenté. La Suisse est en réalité plus ouverte sur l'extérieur (porte de Bourgogne) que sur elle-même. La ville de Genève a plus de relations avec la campagne française qu'avec la campagne suisse.

2. *Les choix politiques*

Le Suisse est inscrit d'abord dans une commune, urbaine ou rurale. Elle lui donne une protection sociale et, souvent, un emploi. Le pendularisme est fréquent, ce qui signifie que beaucoup de ruraux travaillent en ville, mais maintiennent leur domicile à la campagne. Leur commune d'origine leur ouvre de multiples sociétés, de chant, de musique, de tir, de ski, de chasse... dont ils se passeraient difficilement. L'appartenance communale impose un caractère dominant, urbain ou rural.

Puisque le canton est l'Etat, il compte en principe plus que les autres formations politiques. Mais en Suisse, l'autorité publique se trouve à trois niveaux : communal, cantonal et fédéral. La capitale du canton ne constitue pas un centre d'attraction comme est Paris pour la France. Les villes et les campagnes entretiennent un contentieux historiquement fondé. Les premiers cantons suisses étaient ruraux et catholiques. Bientôt des villes les ont rejoints, mais elles se sont réformées et imposées aux campagnes environnantes. Les partis politiques modernes correspondent, en gros, à des catégories sociales. Les ruraux sont dans leur majorité conservateurs-chrétiens sociaux ou « paysans-indépendants ». Les citoyens adhèrent pour la plupart aux partis libéraux-radicaux-socialistes.

Un phénomène culturel de première importance est en même temps de nature politique : la persistance des patois témoigne de la résistance à l'unification. Ce qu'on appelle « le suisse allemand » diffère d'un canton alémanique à un autre, et aussi du village à la ville voisine.

3. *Le partage du produit national*

L'opposition entre ville et campagne est de plus en plus économique, du fait que l'Etat intervient de plus en plus dans le partage du produit national. Au lendemain de la guerre de 1939, la paysannerie a fait reconnaître la responsabilité des pouvoirs publics dans l'obtention de la parité de revenus pour un travail égal. Il en est résulté la garantie de prix minima à la production⁸, diverses protections à la frontière, toute une gamme de paiements compensatoires qui soulèvent l'ironie ou la colère des citadins-consommateurs. Sous l'étiquette d'agriculteurs à temps partiel certains citadins de souche paysanne touchent des subventions disproportionnées à leur fonction productive. Par contre d'authentiques paysans vivent malaisément. Le Conseil fédéral a reconnu, dans un rapport de 1973, que l'écart entre les conditions de vie à la ville et à la campagne s'était élargi les années précédentes, malgré les mesures adoptées. Les campagnes suisses n'ont pas bénéficié de «rejets» urbains dûs à l'encombrement, car la dimension des grandes villes suisses n'est pas telle qu'elles dépassent l'optimum de population correspondant à notre technologie et à notre organisation. Seul l'arrêt de la croissance a stabilisé les positions ville-campagne depuis quelques années.

B. La permanence des antinomies

Aucune «rurbanisation» ne dénature les campagnes suisses, comme en témoigne la persistance de trois antinomies:

1. *La concentration ou la dispersion de l'habitat*

L'urbanisme suisse ne s'est pas transformé depuis la Seconde Guerre mondiale. La proportion sur 1000 habitants résidant en commune urbaine a augmenté de 19% en trente ans; c'est moins que ce qu'on voit dans le reste de l'Europe. La banlieue des villes s'étend, mais le centre ne se vide pas, même si les bureaux, comme partout, y remplacent les logements. Certains villages se dépeuplent, mais non la plupart, parce qu'ils bénéficient d'apports industriels et touristiques. La justification des deux formes d'habitat est toujours la même. L'habitat concentré des villes répond aux besoins de contact, de proximité, liés à l'exercice des activités secondaires et tertiaires. Les campagnards vivent en dispersion parce que l'agriculture et l'élevage exigent beaucoup d'espace. L'agriculture et l'élevage sans sol ne représentent que la moindre partie de l'agriculture et de l'élevage globaux. La loi sur l'investissement en région de montagne se propose d'encourager la diffusion de certains avantages urbains. Un minimum de confort fait partie du minimum vital. Il ne s'ensuit pas que tel et tel village seront effacés au profit de centres nouveaux, mais que la loi favorisera de préférence le renforcement des localités qui manifestent déjà une certaine vitalité économique.

2. *Genre de vie ou structure de classe?*

Les habitants des campagnes sont rapprochés les uns des autres par un genre de vie qui les éloigne des citadins. C'est déjà vrai lorsque la campagne est en plaine, plus vrai encore lorsqu'elle est en montagne. Vivre et travailler en montagne suppose un genre de vie particulier avec certains efforts, certains risques qui sont assurés grâce à une coopération dont on ne voit pas l'équivalent en ville. Certaines contraintes collectives sont inévitables en toute campagne, fort différentes de l'entraide occasionnelle des citadins.

Par contre on voit peu de « bourgeoisie rurale » en Suisse, au sens d'une catégorie sociale que son origine et son travail élèveraient au-dessus du reste de la population. Les secrétaires de syndicat, de coopérative, les réparateurs de machines, les géomètres du foncier se distinguent peu des autres ruraux.

Ce qu'on voit en ville reste tout différent. Il n'y a pas un genre de vie urbain, car un patron ne vit pas comme un salarié. Depuis des siècles les citadins se séparent en classes et il ne peut en être autrement. L'absence ou la présence de classe correspond au régime de l'entreprise. L'agriculture est le fait, en Suisse, de paysans propriétaires. Le salariat agricole a presque disparu depuis la Seconde Guerre mondiale, absorbé par la croissance économique. En ville, comme autrefois, les activités secondaires et tertiaires se déroulent dans les entreprises qui opposent les dirigeants et les exécutants.

3. *Libéralisme ou protectionnisme?*

L'économie suisse est libérale, sauf une exception qui confirme la règle : le protectionnisme agricole. L'exception est politiquement fondée : la Suisse doit garder une base nationale de ravitaillement pour que sa neutralité soit crédible. L'exception durera donc aussi longtemps que la neutralité. Elle explique les structures politiques qui font obstacle à l'insertion des campagnes dans une société globale. Le monde agricole a des obligations et des droits déterminés. Diverses incitations et pressions maintiennent une production déterminée et sauvegardent le paysage. En contre-partie il bénéficie d'une fiscalité particulière (au forfait), d'un revenu paritaire (d'intention) et d'une protection douanière renforcée de mesures administratives et commerciales qui gardent aux produits nationaux leur place. Les consommateurs-citadins mettent en cause l'inégalité fiscale, l'alimentation coûteuse, le risque de représailles étrangères. L'économie suisse doit être dans l'économie internationale comme un poisson dans l'eau. Comment maintenir ses importations de matières premières et de nourriture, autrement dit sa capacité de travail et son niveau de vie, sans intéresser l'étranger par des exportations bon marché ? Il faut arbitrer entre une contrainte politique nationale et un impératif économique international. Le pays fera du blé, du sucre, des pommes de terre en dépit de ses coûts relatifs. Chaque année, le revenu effectif des agriculteurs est comparé au revenu paritaire et l'Union suisse des paysans déplore qu'ils ne soient pas égaux. Chaque année aussi les représentants de consommateurs proclament leurs réticences envers la validité des calculs et le niveau de la protection. La politique économique consiste par conséquent en une série de compromis, échafaudés puis remplacés en fonction de la conjoncture planétaire. Ils laissent citadins et ruraux dans un état de résignation soupçonneuse qui se prête mal à l'intégration sociale.

¹ Rapport présenté au XII^e Congrès européen de sociologie rurale.

² « Le fondu-enchaîné qui relie cités et villages » (J.-L. Piveteau).

³ F. Braudel in *Villes et campagnes*, Paris, Librairie Armand Colin, 1953.

⁴ J.-B. Charrier : *Citadins et ruraux*.

⁵ W. W. Rostow : *Les étapes de la croissance*.

⁶ Cf. *Recherche sur l'agriculture à temps partiel en Suisse*, Institut d'économie rurale de l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich, 1982.

⁷ J.-F. Bergier in *Fribourg, ville et territoire*, Edit. universit., Fribourg, 1981.

⁸ Cf. J. Valarché : « La politique du revenu agricole en Suisse », *Sociologia ruralis*, juillet 1974.